TECHNICIEN (NE) EN URBANISME - TEMPORAIRE

Service de l'aménagement et de développement du territoire

2018-BA-TEM-002

La Ville de Repentigny est actuellement à la recherche d'un(e) technicien(ne) en urbanisme pour combler un poste temporaire au sein de son Service de l'aménagement et de développement du territoire. Ce mandat d'une durée indéterminée couvrira une période minimale de six (6) mois.

Sous l'autorité du chef de division - permis et inspection, la personne titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à l'émission de permis et de certificats. Elle assure le service à la clientèle en recevant les appels téléphoniques et les citoyens au comptoir. Elle fournit également des informations d'ordre général et réglementaire.

Compétences souhaitées

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelle (DEP) ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine lié à l'emploi (dessin de bâtiment, urbanisme, architecture, etc.) ;
- Posséder d'une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente liée à l'emploi ;
- Posséder d'excellentes connaissances des logiciels de la suite Microsoft Office ;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Détenir une bonne connaissance d'Accès Cité Territoire (atout) ;
- Avoir des habiletés à entretenir des relations interpersonnelles efficaces, tant à l'interne qu'à l'externe ;
- Être apte à interpréter des règlements d'urbanisme ;
- Avoir des aptitudes à lire des plans de construction et des certificats de localisation ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit, d'autonomie, d'initiative et de curiosité ;
- Posséder un bon sens de l'organisation.

Il s'agit d'un poste syndiqué temporaire dont le taux horaire varie entre **26,21$ et 31,41$** (selon la convention collective en vigueur).

Vous possédez les compétences requises? Visitez le site Internet de la ville de Repentigny au (www.ville.repentigny.qc.ca) et remplissez le formulaire électronique de demande d'emploi en indiquant le numéro d'affichage **2018-BA-TEM-002** et en joignant votre curriculum vitae, et ce, au plus tard le **31 janvier 2018.**

La Ville de Repentigny souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

NOTE : nous communiquons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue.